

Compte rendu de l'audience auprès de l'IA DASEN et de Mme Bagnol du 26/06/2016

1. Compte rendu de l'audience avec le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Nous lui avons fait part de notre satisfaction par rapport à cet entretien et notamment par rapport à la qualité de l'écoute de Mme Mauriège.

2. Retour sur le séminaire académique des 11 et 12 mars 2016

Alexandrine Péliissier a présenté au DASEN le contenu du séminaire. Nous lui avons fait de nouveau part de nos inquiétudes par rapport au CHST...M.Pestel s'est voulu rassurant notamment sur la personnalité du président actuel du CHST (pas un « bouffeur » de perdre pour reprendre les craintes de D.Bessoles). Il rappelle que " le CHSCT c'est la loi" et qu'un CHSCT cela "doit se préparer". Il propose que les PERDIR soient formés à cette préparation et au contexte juridique. Il a proposé qu'on rencontre des membres du CHST lors des réunions de bassin ce qui nous a paru constructif.

Sur le déclenchement d'une enquête administrative suite au passage du CHSCT : elle a pour fonction d'objectiver la situation.

3. Difficultés relatives à la mise en place des Indemnités pour missions particulières (IMP)

On lui a rappelé la difficulté d'utilisation des IMP et le manque de souplesse que cela entraîne.

Le calcul des IMP correspond à un pourcentage de la DGH.

La généralisation de la transformation des IMP en HSE n'est pas possible.

4. Expérimentation nationale pour « une meilleure orientation des futurs étudiants dans l'enseignement supérieur »

Il est normal que l'établissement reçoive un message lorsqu'il n'est pas dans la ligne académique. Il s'agit d'aider le CE à se situer. Toutefois la façon de faire sera revue. Nous avons renouvelé notre demande d'avoir les statistiques académiques sur les réponses dans APB après les 3 phases et non plus simplement sur les vœux des élèves (ce qui se fait à Bordeaux depuis longtemps).

5. Fiches dialogue pour l'orientation

Nous lui avons souligné l'inutilité de cette fiche dialogue (avec un avis demandé aux proviseurs de lycées concernant les élèves de 3^e qui ont reçu un avis défavorable par rapport à leurs vœux, à l'occasion du conseil de classe du 2^e trimestre) ; c'est un ressenti presque unanime (un seul collègue a trouvé cette démarche utile).

Le DASEN en revanche trouve que l'expérimentation a été concluante et qu'il faut se laisser encore au moins une année pour faire le bilan.

6. Réaffectation des élèves exclus définitivement

Pas de véritable réponse de sa part

7. Lourdeur des taches administratives, enquêtes et injonctions diverses.

C'est volontairement sur le ton de l'humour que nous avons abordé ce problème qui nous tient à cœur. A travers un exemple très significatif, nous lui avons (encore !) rappelé les nombreuses (euphémisme !) sollicitations quotidiennes...

Le DASEN a beaucoup insisté sur le fait que nous sommes des cadres et qu'en tant que tels nous devons savoir sélectionner l'information, faire le tri entre l'indispensable et le superflu voire l'inutile.

Il a voulu répondre par rapport à l'IA82 qui essaye de ne pas nous inonder de sollicitations diverses et variées ce que nous avons reconnu.

Commentaire: aucune remise en cause de la manière de fonctionner des services du Rectorat dans sa manière de communiquer. Ils produisent, nous trions...

8. Téléinscription

On lui a précisé notre très bonne volonté par rapport à une nouveauté dont nous sommes favorables mais qui est une fois encore nous est imposée au dernier moment...

Nous sommes intéressés par le principe mais souhaitons être associés à la mise en œuvre pour être au plus près des besoins de l'EPLÉ.

PS : ce document reste confidentiel

Alexandrine Pélissier,
Dominique Bessoles,
Gilles Guymare,